



**ASSOCIATION ARTEMISIA
TOURISME ET EQUITE**
8 rue de Normandie 57190 FLORANGE
Téléphone 03 82 58 27 63

BULLETIN D'INSCRIPTION « Voyages ».

Destination : Le Mexique	Dates : du 13 au 25 Novembre 2024
--	---

NOMS	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE

ADRESSE : **N°** **Rue**
 Code Postal **VILLE**
 Téléphone : **Portable :**
 E.mail :

Montant du séjour (chambre double) :	3193 €	x	personne(s) =	€
Supplément chambre individuelle :	350 €	x	personne(s) =	€
			Montant total du séjour =	€

(Le montant du séjour ne comprend pas le transport vers l'aéroport)

VERSEMENTS	DATE	MONTANT	Chèque ou Virement.
** Cotisation à l'association 14 € X nb. de personnes	A l'inscription		
33 %	A l'inscription		
33 %	Avant le 1 juillet 2024		
Option Transport aéroport	Avant le 1 octobre 2024		
Solde	Avant le 1 octobre 2024		

** pour les personnes dont la cotisation 2024 n'est pas à jour.
Les inscriptions de personnes seules sont à calculer avec le supplément en chambre individuelle.

Quel que soit le mode de paiement
 Bulletin à retourner signé à **Michel REMIGY** 8 rue de Normandie 57190 FLORANGE Tél.
 03 82 58 27 63 accompagné de votre règlement libellé à l'ordre d'Artémisia Tourisme et
 Equité **avant le 15 mars 2024 date de rigueur.**

Pour les chambres doubles je souhaite un lit double ou 2 lits jumeaux (rayer la mention inutile).

Date : **Signature**

Valant engagement de respect des Conditions générales d'inscription portées en page 2 du présent bulletin



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

ADHESION :

L'inscription à l'un de nos voyages-séjours implique l'adhésion préalable à l'association ARTEMISIA – Tourisme et Equité (montant annuel de la cotisation définie par le C.A.). Elle n'est pas remboursable.

INSCRIPTION :

Toute inscription à l'un de nos séjours, voyages, engage le souscripteur à verser un acompte. La réservation sera effective après réception de cet acompte.

Ce premier acompte sera éventuellement suivi d'un second et du versement du solde en fonction de l'échéancier prévu sur le bulletin d'inscription.

Dans tous les cas, la totalité de la prestation devra être payée au plus tard 60 jours avant la date du départ. Les inscriptions seront effectuées par ordre chronologique d'arrivée du règlement du premier acompte et la priorité sera donnée, par le conseil d'administration, aux adhérents réguliers.

TARIFS D'INSCRIPTION :

Le prix de chaque prestation contient l'indication précise de son contenu.

Nos prix sont calculés de bonne foi selon les tarifs aériens, transporteur, séjour.

Une éventuelle modification des prix peut intervenir dans le cas d'une augmentation des frais de transport, hausse de carburant, taxes ou impôts, taux de change, visa, etc.

Les personnes présentant leur dossier seules devront s'acquitter des montants dus sur la base du prix avec chambre individuelle. Dans le cas où il serait possible de regrouper 2 personnes qui l'accepteraient, il serait remboursé le supplément de chambre individuelle acquitté.

RESPONSABILITES :

L'association ARTEMISIA – Tourisme et Equité agit en qualité d'INTERMEDIAIRE entre l'adhérent et le prestataire de service.

Elle ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des inconvénients (retards, accidents, vols, etc.) indépendants de sa volonté. Ainsi, dans le cas de randonnées pédestres ou de visites difficiles physiquement, une activité de remplacement pourra être proposée, dans la mesure du possible, aux personnes qui ne pourraient pas suivre le groupe.

ANNULATION :

En cas d'annulation, il sera facturé une indemnité d'annulation calculée sur le coût total de la prestation selon le même barème que celui du voyageur.

Ce barème n'étant pas connu de l'association au moment de la diffusion du voyage, celle-ci s'engage à le faire connaître dès qu'elle en aura connaissance aux participants inscrits à ce séjour.

DROIT A L'IMAGE :

Chaque participant au voyage accepte, dans le cadre du droit à l'image, de figurer sur les photos et/ou vidéos des autres participants de l'association réalisées au cours de ce séjour. Ces photos et vidéos pourront être exposées ou projetées, sous l'égide de l'association ARTEMISIA – Tourisme et Equité, lors de manifestations ouvertes ou non au public. Elles pourront également figurer sur le site internet de l'association.

ASSURANCES :

Les assurances annulation, assistance, rapatriement, bagages peuvent être comprises dans le prix sur certains voyages ou facultatives sur d'autres.

Le fait de s'inscrire à l'une de nos activités, séjour ou voyage implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales d'inscription.

IBAN										
FR76	1513	5005	0008	0040	7826	850				
BIC										
C	E	P	A	F	R	P	P	5	1	3